

Aujourd'hui nous sommes saisis d'une mesure dotée d'un autre numéro—C-93—et qui compte 34 pages et peut-être 34 articles. Je pense que la Chambre devrait tout d'abord se demander ceci! Si le gouvernement a pu emprunter 14 milliards de dollars sur la loi d'un seul article l'année dernière, pourquoi a-t-il jugé nécessaire, cette année, de présenter un bill de 34 pages pour obtenir l'autorisation d'en emprunter 6.6 milliards.

La réponse, c'est que les libéraux remettent ça. Cette mesure comprend, outre la mesure traditionnelle sur le pouvoir d'emprunt, un certain nombre de modifications à la loi sur la taxe d'accise qui découlent du budget du 12 novembre ainsi que des modifications à la loi de l'impôt sur les revenus pétroliers qui applique la motion de voies et moyens tendant à modifier la loi de l'impôt sur les revenus pétroliers déposée par le ministre des Finances (M. MacEachen), le 27 janvier 1982.

Je sais que nous avons discuté des bills omnibus et que nous avons passé deux semaines bruyantes lorsque la sonnerie a retenti à ce propos, mais ce bill constitue encore une loi d'ensemble. C'est pourquoi il compte 34 pages. Il ne s'agit pas que d'un projet de loi visant à autoriser l'emprunt de 6.6 milliards de dollars. Pourtant, c'est sur cette question ainsi que sur la coutume du gouvernement de présenter chaque année un bill de ce genre que portera la majeure partie de mon intervention. Pourquoi le gouvernement doit-il demander tous les ans à la Chambre l'autorisation d'emprunter des milliards de dollars? Je crois que la réponse tient en un mot, à savoir les «déficits».

Si nous avions un gouvernement qui s'efforçait quelque peu d'équilibrer ses recettes et ses dépenses, nous ne connaîtrions pas le genre de problèmes que nous pose ce projet de loi. Je dois toutefois ajouter que nous sommes d'une certaine façon soulagés de savoir que le gouvernement est obligé de saisir de nouveau la Chambre de ce bill, sinon, nous ne saurions jamais, nous, de l'opposition, et nous, Canadiens, où nous situer par rapport à ce gouvernement, ni combien notre situation financière est difficile.

Mais revenons aux déficits. Je suis d'avis que ce bill découle des déficits occasionnés par les problèmes budgétaires que nous a apportés le gouvernement. Prenons les recettes pour commencer. Évidemment, il est facile pour un gouvernement de dépenser les deniers publics, mais ce gouvernement devrait d'abord se demander où il pourra obtenir les fonds. La principale source de recettes publiques a toujours été le contribuable canadien, le travailleur et l'homme d'affaires. Jusqu'à présent, le gouvernement a fait tout son possible pour décourager l'initiative, la hardiesse et le travail des Canadiens.

● (1730)

J'ai souvent dit qu'avec leur politique des quinze dernières années, ils ont fait perdre le goût du travail à toute une génération. Tout le monde devrait savoir—les comptables, eux, au moins le savent—que l'on ne peut augmenter les recettes fiscales en mettant les gens au chômage ou en faillite. C'est un principe très simple. Pas d'activités commerciales, pas de recettes fiscales. Pas de profits, pas de recettes fiscales. Pas de travail, pas de recettes fiscales. Au cours de la semaine, nous allons parler du problème des centaines de milliers d'emplois perdus dans l'Ouest. C'est là, je le reconnais, une autre question, mais il y a des centaines, peut-être des milliers d'emplois qui ont disparu. Ces emplois, ils ont été supprimés ou bien ils n'ont pas été créés à cause des dispositions contenues dans les

différents budgets du gouvernement, comme celui qui nous a été présenté en novembre dernier par le ministre des Finances (M. MacEachen).

Les Canadiens ne savent toujours pas à quoi s'en tenir au sujet de ce célèbre, ou tristement célèbre budget. Cette semaine, j'ai reçu copie d'une lettre que M. T. A Cook, président de l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique, a adressée au ministre des Finances. Il y rappelle qu'il a déjà écrit au ministre pour lui faire part des inquiétudes des membres de son organisme au sujet de la perplexité et des frustrations des contribuables dues au budget fédéral. Il y dit aussi qu'il a été chargé de faire connaître au ministre les problèmes auxquels les comptables agréés, leurs clients et les chefs d'entreprise de la Colombie-Britannique doivent faire face durant cette période d'incertitude sur la nouvelle législation fiscale.

Il y a déjà six mois que le budget a été présenté, et le gouvernement n'a pas encore jugé bon de donner des précisions sur les dispositions budgétaires. La Chambre n'a pas encore été saisie, six mois après, de projets de loi, alors que la date limite pour remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers est déjà passée. Les Canadiens qui ont procédé à certaines transactions l'année dernière ne savent que faire. Ils ne savent pas comment remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu. Tout le monde est dans l'indécision la plus totale.

Le ministre a mentionné un comité spécial qu'il mettrait sur pied pour étudier cinq domaines particuliers, comme l'assurance-vie, dont il était question dans le budget. Il ne sait pas à quel moment ce comité verra le jour. Il espère toutefois que certains des problèmes considérés seront réglés, avant que la question ne soit renvoyée à ce comité. Voilà le problème qui se pose sur le plan des recettes. Le gouvernement n'a rien fait pour encourager les Canadiens à investir, à acquérir ou à produire davantage de biens, de logements, par exemple.

L'une des raisons pour lesquelles nous ne construisons pas davantage d'habitations est que les politiques lancées par le gouvernement actuel ont découragé les constructeurs immobiliers. Il existe des douzaines de grandes compagnies spécialisées dans la construction domiciliaire au Canada, et j'espère que le ministre responsable du logement m'écoute, qui se sont écriées: «Ça suffit, merci beaucoup». Elles ont renoncé à construire des logements au Canada.

Les politiques fiscales du gouvernement libéral ont chassé les investisseurs du secteur de la construction de logements locatifs il y a une dizaine d'années ou plus, de sorte que l'on a cessé de construire. C'est un problème parmi d'autres. Maintenant, les entrepreneurs immobiliers refusent de bâtir des maisons unifamiliales et autres types de logements individuels.

On pourrait se poser des questions, mais la réponse est évidente. Les promoteurs et créanciers hypothécaires trouvent plus rentable d'investir dans d'autres secteurs où ils peuvent obtenir un rendement sûr, plus élevé que celui qu'ils pourraient obtenir sur le marché hypothécaire.

Pouvez-vous croire que ce même gouvernement qui entend stimuler l'activité économique et le secteur du logement ait provoqué le marasme du marché hypothécaire en émettant en novembre dernier pour plusieurs milliards de dollars d'obligations d'épargne du Canada à un taux de 19.5 p. 100? Lorsque